

COMITE DU MONUMENT NATIONAL DU HARTMANNSWILLERKOPF

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 6 NOVEMBRE 2020

En raison de la crise sanitaire liée au COVID 19, l'Assemblée Générale du CMNHWK, s'est tenue à « huis clos » en application des ordonnances relatives à l'état d'urgence sanitaire et en application de la décision du Bureau du CMNHWK en date du 25 septembre 2020.

Les membres étaient invités à suivre les travaux statutaires par visioconférence Zoom.

Le Président Jean KLINKERT ouvre la séance à 14 h 30 en saluant les membres participants à l'assemblée, à savoir :

Jacques NEUVILLE Vice-Président délégué, Raphaël SCHELLENBERGER, Vice-Président, Colonel Maryline HARTENSTEIN, François SCHERR, Jean-Paul WELTERLEN, Colonel BODENES, Marianne THERE-MANO, Jean-Paul WELTERLEN, Major Philippe VIELLE, représentant le Colonel Matthieu PRATT, membres du Bureau, Elisabeth SCHOCH, secrétaire, Jackie HELFGOTT, Vice-Président de la Région Grand-Est représentant le président Jean ROTTNER, Lieutenant-Colonel François SIGWARTH, Florian HENSEL, Vincent MUTH, Gilbert WAGNER, Claude KAUFFMANN (Expert-comptable), Philippe COTLEUR (Commissaire aux comptes).

Parmi les personnes excusées, 12 pouvoirs ont été donnés au Président, 2 au Colonel Bodénès, 1 à Raphaël Schellenberger et 17 pouvoirs attribués aux membres du Bureau présents.

Le Président informe l'assemblée du décès subit en juin 2020 du Dr Martin LUNITZ du Volksbund qui a œuvré très utilement pour les relations franco-allemandes du HWK. Une minute de silence est observée à la mémoire de M. Lunitz.

1 - Adoption du procès-verbal de l'AG du 22 juin 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

Le Président remercie, Madame Catherine MILLION-HUNCKLER, attachée de direction de l'ADT qui avait assuré le secrétariat de séance en l'absence de Mme SCHOCH.

2 - Rapport moral du Président du CMNHWK

Florian Hensel, Responsable scientifique du CMNHWK, présente le rapport « Saison mémorielle 2019 » ci-joint.

Le Président remercie M. Hensel pour ce bon travail de synthèse et précise que l'ensemble des activités ont été possibles grâce aux aides 2019. Il demande à l'assemblée de ratifier les conventions signées, soit :

- Convention avec le ministère des Armées - Direction des Patrimoines, de la Mémoire et des archives du 6 mai 2019 portant sur une subvention de 20 000 €.

- Convention avec le Commissariat du Massif des Vosges au titre de la convention inter-régionale du Massif des Vosges 2015-2020. Arrêté du Préfet de 4 juillet 2019 pour une subvention de 20 000 €.
- Convention avec le Conseil Régional Grand-Est, au titre de la convention inter-régionale du Massif des Vosges le 29 octobre 2019 pour une subvention de 20 000 €.
- Convention du 6 mai 2019 avec le Conseil départemental du Haut-Rhin au titre du soutien à la saison culturelle 2019 pour un montant de 20 000 € de subvention de fonctionnement et d'une subvention de d'investissement de 20 000 € au titre du fonds d'attractivité des territoires.
- Convention avec la Cave Coopérative du Vieil-Armand le 22 juin 2019 pour l'approvisionnement et la fourniture de marchandises destinées à la vente de la partie boutique.
- Convention de partenariat avec le 1^{er} RSMV le 2 juillet 2019 pour la mise à disposition de personnel pour des travaux de remise en état du champ de bataille dans le cadre des actions mémorielles et/ou citoyennes.
- Contrat de sous-traitance dans le cadre de la réglementation RGPD avec la Sté RSM Est le 17 décembre 2019.
- Contrat avec la Sté KARLSBAU CHR SAS pour la mise à disposition d'un ensemble de mobilier terrasse.
- Contrat avec l'établissement public CANOPE pour la scénarisation d'un parcours pédagogique sur l'application PégasseLAB.

L'Assemblée générale, à l'unanimité, approuve le rapport d'activités 2019 et ratifie les conventions et contrats ci-dessus signés par le Président.

Gestion de l'année 2020

Le Président souhaite réaliser la réfection du « chalet » appartenant à l'ONAC (ministère des Armées). M. Schellenberger en sa qualité de député a saisi le ministère des Armées du sujet. Monsieur le Député a adressé un courrier à M. Sylvain MATUCCI, Directeur des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives.

La rénovation du bâtiment pourrait entrer dans le cadre du plan de relance.

Le Président présente à l'assemblée la situation de l'année 2020, année particulière du fait de la crise sanitaire. A cet effet, il rappelle les différentes décisions prises par le Bureau les 5 juin et 25 septembre, soit :

- sollicitation d'un prêt de trésorerie de 30 000 € garanti par l'Etat auprès de la Banque Populaire ; prêt obtenu, la garantie de l'Etat s'élève à 90 % sur 6 ans remboursable en 2021 ou 1 % d'intérêts si prolongation.
- sollicitation d'un prêt de 50 000 € garanti par l'Etat auprès de la Caisse d'Epargne Grand-Est.
- décision budgétaire modificative nécessaire pour 2020 : charges 208 720 €, produits, d'exploitation 120 400 €, soit un déficit de 88 320 €.

- sollicitation de subventions exceptionnelles de 45 000 € chacune auprès du Département du Haut-Rhin et du Conseil Régional du Grand-Est. Le Département a voté cette subvention, la décision de la Région n'est pas encore connue.

- demande de subvention de 40 000 €, à parts égales, auprès l'Union Nationale des Gueules Cassées et de la Fédération André Maginot, les subventions ont été versées.

A ce niveau le président remercie son 1^e vice-président délégué, le Général de Corps d'Armée Jacques NEUVILLE, pour son implication sans faille pour l'obtention de ces deux subventions.

- mise en place d'une comptabilité distincte pour l'exploitation en régie de la boutique soumise aux impôts commerciaux.

- remboursement des frais de déplacement aux membres de la section AEI qui ont accueilli et assuré l'information des visiteurs à la crypte les mois de juillet et août. Remerciements à Michel Petitjean, Responsable de la section AEI.

Avec le recul, le président estime que les décisions qui ont été prises étaient les bonnes. Elles ont permis de limiter autant que possible les aspects financiers négatifs de la crise. Ceci a été possible grâce la réactivité de nos partenaires : nos financeurs (Etat, collectivités territoriales, mécènes, ...), nos partenaires financiers (banques). Le président souligne aussi le soutien et la confiance qui lui ont été accordés par les membres du Bureau, il tient à les remercier.

A ce jour, les disponibilités, du Comité s'élève à 85 000 €.

L'Assemblée générale approuve les décisions prises par le Bureau les 5 juin et 25 septembre.

M. Helfgott, Vice-Président du Conseil Régional, salue l'action du CMNHWK et se félicite des échanges entre le Mémorial de Verdun et le HWK. Des mutualisations d'expositions pourraient par exemple être envisagées. L'Agence Grand-Est du Tourisme est très réactive sur son site internet. La Région a mis en place un soutien à l'ensemble des structures culturelles et touristiques par la vente de billets virtuels. M. Helfgott reste à disposition du HWK pour la mise en ligne de son site historique et autres voyages culturels. Il demande un peu de patience pour notre demande de subvention auprès du Conseil Régional qui en délibérera prochainement.

3 - Bilan, compte de résultat et rapport de gestion 2019

M. Kauffmann présente les comptes et le bilan de l'année 2019 ainsi résumés :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits d'exploitation	474 843 €	512 740 €
Charges d'exploitation	714 560 €	644 266 €
Résultat d'exploitation ...	-239 717 €	-131 526 €
Produits financiers	0 €	52 €
Charges financières	13 128 €	26 876 €
Produits exceptionnels	199 441 €	195 936 €

RÉSULTAT GLOBAL	-53 403 €	37 586 €
------------------------	------------------	-----------------

Ces comptes font apparaître à la date du 31/12/2019, des fonds propres de 6 437 533 € y compris une perte de 57 403 €.

Le Président rappelle que l'année 2018 était exceptionnelle du fait de l'année du centenaire de la Grande Guerre.

4 - Rapport du Commissaire aux comptes

M. Cotleur, après avoir effectué l'audit des comptes, en certifie la régularité et la sincérité. Les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice. Il propose de donner décharge au trésorier et au Bureau.

5 - Approbation des comptes et affectation du résultat 2019

L'Assemblée générale, à l'unanimité, approuve les comptes de l'exercice 2019 et affecte le résultat, soit - 53 403 €, au report à nouveau.

6 - Décharge de gestion au trésorier et au Bureau

L'Assemblée générale, à l'unanimité, donne décharge au trésorier et au Bureau.

7 - Affaires administratives et financières

7.1 - Cooptation de deux membres au Bureau

Compte tenu de ses obligations professionnelles et de son éloignement géographique, le Colonel Lionel Jeand'Heur a exprimé sa volonté de quitter ses fonctions d'assesseur. Très attaché au site du HWK, il continuera d'être membre cotisant du CMNHWK. Il propose le Colonel Bodénès, Délégué militaire départemental adjoint du Haut-Rhin, pour lui succéder.

M. Bodénès remercie et confirme qu'il est très attaché au HWK.

En raison de la dimension franco-allemande de notre site, le Président propose la cooptation au sein du Bureau de Mme Marianne Therre-Mano, actuelle Consule d'Allemagne à Strasbourg. Mme la Consule a toujours apporté un soutien sans faille à notre site et reste une facilitatrice dans les liens que nous entretenons avec la République Fédérale d'Allemagne.

Mme There-Mano remercie le Président pour sa proposition de rejoindre le Bureau du CMNHWK étant très proche du HWK depuis de nombreuses années.

L'Assemblée générale, à l'unanimité, approuve la nomination de M. Bodénès et de Mme There-Mano comme membres assesseurs du Bureau.

Le Bureau est ainsi composé des personnes suivantes :

- Président	M. Jean KLINKERT
- 1 ^{er} Vice-Président-Délégué	M. Jacques NEUVILLE
- 2 ^{ème} Vice-Président	M. Raphaël SCHELLENBERGER
- 3 ^{ème} Vice-Président	Le Chef de Corps du 152 R.I. de Colmar ⁽¹⁾
- Secrétaire	Mme Elisabeth SCHOCH
-Trésorier	M. Guy CALLÉA
- Assesneur	M. Jean-Paul WELTERLEN
- Assesneur	M. Hervé BODENES
- Assesneur	M. Fabian JORDAN
- Assesneur	M. Patrick REMM (au titre de FNAM)
- Assesneur	Mme le Colonel Maryline HARTENSTEIN
- Assesneur	M. François SCHERR
- Assesneur	Mme Marianne THERE-MANO
- Membre associé	M. Jean-Paul OMEYER
- Conseiller du président	M. Gilbert WAGNER

⁽¹⁾ actuellement le 152^e R.I. est sous le commandement du Colonel Matthieu PRATT

Le Président informe l'assemblée de l'intérêt porté à notre action par la Sté Herrenknecht, tunnelier dont le siège est situé à SCHWANAU en Allemagne, nouveau mécène prêt à apporter sa contribution au projet « Tranchée archéologique » pour les jeunes, ainsi que par M. Christian Wulff, ancien Président de la RFA et M. Roland Mack, fondateur d'Europa-Park à RUST (D), qui parrainera l'exposition sur le cinéma prévue en 2022

7.2 - Fixation des cotisations 2021

Sur proposition du Président, l'Assemblée générale, à l'unanimité, maintient les cotisations à 20 € pour les personnes physiques et à 50 € pour les personnes morales. Nous comptons actuellement 80 membres cotisants.

8 - Divers

Pour les cérémonies du 11 novembre, le Président a proposé au Préfet le dépôt d'une gerbe à 15 h avec un nombre restreint de personnalités.

Les expositions prévues en 2020, qui n'ont pas pu se tenir en raison de la crise sanitaire, sont reportées à 2022, voire 2023.

Le Général Neuville précise que les subventions de la Fédération André Maginot et des Gueules Cassées, de 20 000 € chacune, ont été versées fin octobre. Les dégradations importantes de la base de la croix sommitale ont été remarquablement réparées par les élèves du lycée du bâtiment de Cernay.

Le Président informe l'assemblée qu'il réfléchit sur l'évolution structurelle du CMNHWK.

Mme Million-Hunckler rappelle le soutien d'Alsace Destination Tourisme au CMNHWK. Une vidéo est en cours de réalisation avec le financement de l'Etat (Massif des Vosges) pour un coût de 30 000 € sur les sites mémoire. Elle remercie le CMNHWK pour son action volontariste sur ce site majeur du Haut-Rhin.

Le Président remercie l'assemblée de sa participation et lève la séance à 16 h.